

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 22 mai 2006 - 18 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille six, le vingt deux mai, à dix huit heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 16-05-2006.

Présents : Mmes Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Jacky Boussemaere, Dominique Gueytte, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absents excusés : Mme Chantal Boget. MM. Ahcène Alouani, Alain Cornillac.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes-rendus

- Pierre MICHEL est nommé **secrétaire de séance**.
- **Les comptes-rendus des 17 mars et 10 avril sont approuvés.**
- **Le compte rendu du 2 mai** sera approuvé lors d'une prochaine séance.

2 – Plan d'eau, approbation du projet de Bail Emphytéotique Administratif

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Résumé de la situation : le conseil municipal, réuni le 2 mai 2006, a retenu la candidature de Messieurs Lièvreumont et De Saint-Jean pour louer la buvette/snack du plan d'eau et aménager un parc acrobatique destiné aux enfants. Maître Tudès, au vu du jugement des référés du tribunal administratif de Marseille, de l'étude des lieux et du projet accepté par la municipalité, a conclu qu'un bail commercial n'était pas envisageable. Elle propose un bail emphytéotique administratif sur une partie du plan d'eau. Ce type de location de longue durée permettra de satisfaire à la fois aux exigences de service public que requièrent ce lieu et aux exigences des preneurs qui doivent trouver un intérêt à investir. Quelques points sont précisés : il est rappelé qu'un courrier datant de l'ancienne municipalité (Mme Bessière, M. Pinet) disait que le projet d'aménagement du plan d'eau en remplacement du camping municipal ne se ferait pas au vu du projet d'installation du camping des Rosières. La question de l'assainissement est évoquée. Le plan d'eau n'est actuellement pas raccordé à l'assainissement collectif, il est prévu de raccorder tout le quartier du pont de Pigerolles jusqu'à Tamiers ainsi que les deux maisons de Pigranier (Antonsig, Boget)

Ce bail est prévu pour une durée de 30 ans, le prix de location est de 3 800 € / an, 1 900 € la première année.

- **Le conseil fait lecture du bail emphytéotique administratif** et propose quelques amendements.
- **Le conseil approuve le projet modifié** de bail emphytéotique administratif ainsi que le plan d'arpentage prévu.
- **Le conseil autorise le maire** à signer ce bail et à engager toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

3 – Finances :- Examen des demandes de subventions.- Virements de crédits au budget communal.- Approbation du projet de mandat de vente avec village du Sud.

Rapporteur : *Josy Olivier*

Examen des demandes de subventions.-

Ce point sera examiné lors d'un prochain conseil municipal.

Virements de crédits au budget communal.

Considérant que la saisie informatique du budget 2006 n'avait pas permis la reprise automatique du déficit d'investissement 2005, le maire propose de reprendre les écritures du Budget Primitif et d'y intégrer le déficit d'investissement 2005 (117 000 €) dans les prévisions budgétaires de dépenses et de réduire d'autant les dépenses d'investissement du programme 10003.

- **Le conseil décide le virement de crédits** suivant sur le budget 2006 :

CHAP.	COMPTE	Opération.	NATURE	MONTANT
001	001	000	Déficit constaté en 2005	+ 117 000,00 €
23	2313	10003	Dépenses réalisées en 2005	- 117 000,00 €

Approbation du projet de mandat de vente avec village du Sud

- ✚ Le conseil est d'accord sur le principe mais n'ayant pas reçu les mandats de vente les approuvera lors d'une prochaine réunion.

4 – Questions diverses

Locations logements communaux

Plusieurs familles ont demandé à louer le logement T4 qui sera livré au grand pré. La demande de la famille Serres, la plus ancienne, est acceptée. Cette famille s'installerait provisoirement au grand pré dans l'attente du dossier d'installation en tant qu'agricultrice de Madame. Les autres familles seront orientées vers les Buissons où un logement de type F4 est actuellement disponible.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à vingt et une heures.

	Présence	Signature
ROSIN Nicolas, Maire	X	
OLIVIER Josy, 1 ^{ère} adjointe	X	
MICHEL Pierre, 2 ^{ème} adjoint	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
ALOUANI Ahcène	Absent excusé	
BOGET Chantal	Absente excusée	
BOUSSEMAERE Jacky	X	
CORNILLAC Alain	Absent excusé	
PONSON Annie	X	
REYNAUD Robert	X	